



MOBILISATION DES PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION du SPIP de la Maison d'arrêt de Lyon-Corbas

Le 10 juin 2016, les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP du Rhône Antenne de Lyon milieu fermé se sont réunis à nouveau en Assemblée Générale. Malgré une première réunion de travail d'ouverture de négociations le 24 mai 2016, notre administration a encore reporté la réunion de travail prévue le 9 juin 2016. Face au mépris affiché et en l'absence d'avancées significatives, nous avons décidé la poursuite du mouvement.

Nous revendiquons :

- l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation
- une remise à niveau du dispositif indemnitaire
- la suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- un plan de recrutement pour renforcer les services
- l'égalité de traitement entre les ASS et les CPIP concernant la pension de retraite.

En conséquence, nous, personnels d'insertion et de probation, syndiqués et non syndiqués, du SPIP de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas, décidons à la majorité de poursuivre le mouvement national selon les modalités suivantes:

– rédaction à minima de tous les écrits professionnels (sauf hors-débat contradictoire) accompagnés de la mention suivante:

« Dans l'attente d'une réponse de l'AP aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière insertion et probation, le SPIP de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons des négociations indemnitaires et statutaires ainsi que la continuité du renfort en ressources humaines. »

- boycott des CAP, CPU, réunions institutionnelles et partenariales
- boycott de la prise en charge des stagiaires hors filière insertion et probation.
- suspension de toutes les actions collectives
- communication de nos revendications et modalités d'action aux autorités judiciaires administratives, aux partenaires et élus, ainsi qu'à la presse
- le SPIP n'effectuera que les tâches qui lui incombent
- rédaction à minima des fiches d'orientations partenariales
- boycott de tous les dispositifs (nouveaux et en cours) et particulièrement ceux liés au PLAT : boycott des grilles de détection de la radicalisation, boycott de la CPU « détection de la radicalisation violente »

Ces actions perdureront jusqu'au succès de nos revendications.

**Le temps des négociations a assez duré,
place à l'action !**